



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021/055

**OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA
COMMUNE DE CABANAC ET VILLAGRAINS AUX
COMMISSIONS THÉMATIQUES**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 15

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 1^{er} avril 2021

Le 8 avril de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. LAFFARGUE	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. GACHET
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.
Les procès-verbaux des 4 et 18 mars 2021 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021/055

OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE CABANAC ET VILLAGRAINS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES

Vu les articles L. 5211-40 et L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu la délibération 2020/097 du 28 juillet 2020 portant désignation des membres des commissions,

Vu la délibération 2021-02 du Conseil municipal de Cabanac et Villagrains en date du 24 janvier 2021 portant désignation d'un nouveau représentant titulaire de la commune à la commission Aménagement du territoire et urbanisme de la Communauté de communes de Montesquieu,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine.

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par les communes et fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire à la majorité simple.

Afin de permettre la représentation de la commune de Cabanac et Villagrains à chaque commission, il est proposé de modifier le représentant titulaire de la commission Aménagement du territoire et urbanisme.

Par la délibération susvisée le Conseil municipal de Cabanac et Villagrains a ainsi nommé un nouveau représentant à la commission Aménagement du territoire et urbanisme.

Il y a donc lieu de modifier la liste des membres de la commission susvisée.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021/055

**OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA
COMMUNE DE CABANAC ET VILLAGRAINS AUX
COMMISSIONS THÉMATIQUES**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation à la commission ci-dessous mentionnée

6	COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	
COMMUNES	TITULAIRES	SUPLÉANTS
AYGUEMORTE LES GRAVES	Monsieur BORIE	Madame FABRIKEZIS
BEAUTIRAN	Monsieur SCHMITZ	Madame CABROLIER
CABANAC ET VILLAGRAINS	Monsieur CLAIR	Monsieur RABEMANANTSOA
CADAUJAC	Monsieur BEHIER	Monsieur BRIAND
CASTRES GIRONDE	Madame PEREZ	Monsieur MAUPAS
ISLE SAINT GEORGES	Monsieur MARRAUD DES GROTTES	Madame LAPLAGNE
LA BREDE	Madame DUPART	Monsieur TESSIER
LEOGNAN	Madame FAUGERE	Madame VIGUIER
MARTILLAC	Madame POLSTER	Monsieur CLAVERIE
SAINT MEDARD D'EYRANS	Monsieur CHEVALIER	Monsieur BARROUILHET
SAINT MORILLON	Madame SIMON CHEYRADE	Monsieur CULLERIER
SAINT SELVE	Monsieur AUNOS	Monsieur MORENO
SAUCATS	Monsieur MÉNARD	Monsieur SAIGHI

Fait à Martillac, le 8 avril 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

